

Le 11 mai 2012, à l'attention des députés.

Cher (e) ami (e),

Au nom du REVAHB, je tenais à vous féliciter tout particulièrement pour la victoire aux élections présidentielles de votre candidat au 2ème tour, François HOLLANDE.

Je sais que vous avez contribué largement à cette victoire en multipliant les contacts auprès de vos électeurs et vous pouvez en être très fier(e).

Je ne peux qu'espérer et vous souhaiter une même victoire, dans votre circonscription, lors des élections législatives qui vont se dérouler en juin prochain.

Le REVAHB forme des vœux, pour que durant les 5 années qui viennent, et très rapidement, la loi sur le renforcement de la sécurité sanitaire (JO n° 302 du 30.12.2011) votée par la majorité de droite à l'automne dernier soit enfin révisée par le législateur et qu'une nouvelle loi tienne compte des amendements que nous avons proposés, pour l'amélioration de la reconnaissance des victimes d'effets graves de la vaccination anti-hépatite B et, plus largement, d'effets graves de tous les médicaments. Et pour qu'enfin la responsabilité des fabricants de médicaments soit impliquée lorsque ces effets secondaires graves sont reconnus et qu'elle puisse donner lieu à une réparation juste et rapide des préjudices subis par les victimes, notamment par la mise en place d'actions de groupe.

Nous comptons sur votre dynamisme et votre connaissance de ce dossier pour nous aider dans notre combat.

Bien cordialement.

Nelly AMEAUME,
Présidente du REVAHB

--